



COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Situer son action dans le projet du club et dans l'architecture fédérale, motiver et fidéliser les personnes intéressées au sein du club, promouvoir l'arbitrage au sein du club.
- ✓ Accompagner les joueurs et les entraîneurs dans la compréhension de la règle (mieux comprendre pour mieux jouer ou manager), proposer des temps de formation adaptés aux différents publics en s'appuyant sur la documentation fédérale existante, animer des séquences alternant théorie et pratique, attractives et motivantes, permettant de générer l'attention et la participation de tous.
- ✓ Reconnaître et identifier les profils d'arbitres, participer au réseau territorial (PPF), désigner les Jeunes Arbitres sur les rencontres déléguées au club.
- ✓ Sensibiliser les différents acteurs à des valeurs de fair-play, de respect, de tolérance et de solidarité (joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents, public ...), développer une image positive de l'arbitrage et des arbitres.



CONTENU ABORDÉ

- ✓ Approche des Handball, séquences proposées dans les différentes « école d'entraîneurs ».
- ✓ Référentiels de formation des JAJ, jeu du coup de sifflet, école de la sorcellerie, bibliothèque CNA ...
- ✓ Livrets « jaune » et « vert ».



ANIMATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE

15 heures

page 2/2

Formation 2024-2025

Version n°1

Mise à jour : 18/09/24



DURÉE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

15h de formation dont :

- 7h de présentiel réparties sur la saison sportive et organisées sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observations et d'animations pédagogiques sur le terrain
- 5h de formation à distance en classe virtuelle, en présence du/de la formateur.trice
- 3h de formation ouverte à distance sur Campus des Handballeurs



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Participation à l'ensemble de la formation.
- Réussite de l'épreuve suivante :
Présentation d'un bilan d'activité qualitatif et quantitatif de l'école d'arbitrage (20'),
présentation d'une séquence de formation choisie par le stagiaire (10'), entretien avec le jury sur la base des 2 présentations (30').



TARIFS

- Bénévoles et volontaires en services civiques : 90€ + 50€ de frais d'inscription
- Salariés(ées) (prise en charge AFDAS possible) : 180€ + 50€ de frais d'inscription
- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire



Note de satisfaction
des stagiaires **3,6 / 4**



Atteinte des Objectifs **100%**



PRÉ REQUIS



- Attester des formations "Accompagnateur école d'Arbitrage" et "Accompagnateur Club"

- Être licencié(ée) FFHandball et agé(ée) de + 18 ans.
- Être impliqué(ée) régulièrement ou ponctuellement dans son club, tout au long de la formation, dans l'encadrement de la pratique.



DATES ET LIEUX

Samedi 8 Février 2025 : Classe Virtuelle 1

Dimanche 9 Mars 2025 : Journée 1

Samedi 5 Avril 2025 : Classe Virtuelle 2

Date à fixer : Mise en situation en structure

Vendredi 2 Mai 2025 : Fermeture du travail à distance (FOAD Campus)

Lieux : adaptés à la provenance de la majorité des stagiaires

CONTACTS



Secrétariat (administratif et financier)

Stéphanie GINESTE

6300000.formation@ffhandball.net



Coordonnateur (pédagogique et organisationnel)

Timothée BELMONTE

6300000.tbelmonte@ffhandball.net



Vous êtes en situation de handicap, consultez notre espace dédié ICI

Limite d'inscription : Mercredi 8 Janvier 2025



**S'INSCRIRE SUR CAMPUS
DES HANDBALLEURS**

Délai d'Accès : 31 jours